



# **3 EDITO**



- 4 LA MAIRIE EN DIRECT CONSEILS MUNICIPAUX, CM JEUNES, CONSEILS DE QUARTIERS...
- 7 SÉCURITÉ- VOISINS VIGILANTS
- 8 FINANCES
  DOTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS SOLIDAIRES
- 9 SOCIAL MIEUX COMPRENDRE LE LOGEMENT SOCIAL
- 12 URBANISME
  LES BALADES URBAINES VOUS ONT PLU!
- 14 TRAVAUX D'ÉTÉ



- 18 ENFANCE-SCOLAIRE
- 20 ENVIRONNEMENT
- 23 LA VIE AU MESNIL
- 30 ÉTAT CIVIL
- 31 TRIBUNE LIBRE
- 32 L'AGENDA DE VOS LOISIRS







# Forum des associations 2015

# Samedi 5 septembre de 10h à 17h

Parc des Sports Guy Lefébure Tennis couverts.



# **Bacheliers 2015**

# SAMEDI 3 OCTOBRE À 17H EN MAIRIE

Le Maire et le Conseil municipal souhaitent recevoir et féliciter les lauréats ayant obtenu une mention (un présent leur sera remis). Nous les remercions de bien vouloir se faire connaître avant le 25 septembre auprès du secrétariat de la mairie.



# Le château en fête

Une fois par mois, les portes du château s'ouvrent à des manifestations culturelles :

- 19 et 20 septembre Journées du patrimoine,
- 11 octobre récital de piano,
- **14 novembre** dans le cadre de Goût d'Yvelines, dîner au château,

# Soirée du Maire

Une fois par mois, le Maire et son équipe se tiennent à la disposition des Mesniloises et des Mesnilois pour répondre à leurs questions :

- jeudi 3 septembre de 18h à 20h,
- jeudi 8 octobre de 18h à 20h,
- jeudi 12 novembre de 18h à 20h,
- jeudi 3 décembre de 18h à 20h.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire.

# Accueil des nouveaux Mesnilois

# SAMEDI 3 OCTOBRE

Le Maire et son équipe proposent une découverte de la ville à tous les nouveaux habitants :

- départ du parking de la mairie à 14h, visite commentée par les membres du Syndicat d'initiative (étang des Noës, bourg, Skit du Saint Esprit, Notre-Dame de la Roche,...
- visite du château et présentation de l'équipe municipale à 17h suivies d'un pot amical.

**Inscription obligatoire avant le 25 septembre** auprès du secrétariat de la mairie.



# Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis n° 60 - Septembre 2015

Directeur de la publication : Evelyne Aubert Directrices de rédaction : Cécile Malbec – Sylvie Legrand Secrétaire de rédaction : Patrick Blanc Comité de rédaction : Evelyne Aubert, Sylviane Nédélec, Daniel Doux, Véronique Dez, Michel Romain, Catherine Laplagne, Thierry Marnet, Christian Amaury, Sylvie Legrand, Cécile Malbec. Photographies : Christian Amaury, Patrick Blanc, Xavier Legrand, Evelyne Aubert.

Conception graphique : e.maginère / Alain Junguené Impression : Imprimerie Lescure Théol — Papier certifié PEFC



# Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson - 78322 Le Mesnil Saint Denis Tél. : 01 30 13 86 50 - e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - Jeudi : 13h à 19h15 Vendredi : 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR



# Madame, Monsieur, chers amis,



Lorsque vous lirez ces lignes, les vacances scolaires d'été seront presque terminées, les élèves se prépareront à reprendre le chemin de l'école. J'espère que la coupure estivale aura permis à chacun de reprendre des forces salutaires pour entamer cette nouvelle année scolaire.

Septembre, mois propice aux bonnes résolutions : se mettre ou se remettre au sport, à la danse, au chant... Pour vous y aider, le Guide pratique annuel distribué avec ce bulletin vous présente un panorama complet de toutes les possibilités offertes dans notre commune.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 5 septembre au Forum des associations.

Le stand de la commune vous permettra également de vous tenir informés des projets en cours.

Parmi ces projets, l'un des plus importants est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui dessinera notre commune pour les 10 à 15 prochaines années. Je vous invite à participer largement à la concertation qui vous est proposée, afin de partager avec vous l'ensemble de la procédure.

La nouveauté de l'année sera également la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Pourquoi ce projet ambitieux ? Parce que depuis la signature en 2010 de notre premier Contrat enfance-jeunesse avec la Caisse d'allocations familiales, nous nous sommes fixés un objectif éducatif : former les citoyens de demain.

Pour cela, à travers les activités proposées à l'accueil labellisé Onz'17, à l'ALSH Amstramgram et maintenant via les NAP, notre ambition est d'apprendre à nos enfants à mieux vivre au sein de la République Française et à en respecter les valeurs. Nous voulons les former au choix de l'intérêt collectif avant l'intérêt individuel, à la prise de responsabilités (à la hauteur de leur âge bien évidemment). L'objectif est de former ceux qui demain nous succéderont.

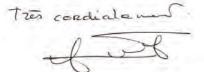
Utopie ? Non, idéal partagé par l'ensemble de l'équipe municipale majoritaire que je tiens encore une fois à remercier pour son implication dans tous les dossiers en cours.

Vous trouverez dans les pages qui suivent toutes les informations vous permettant de suivre la vie municipale.

N'hésitez jamais à venir nous rencontrer, nous sommes à votre service!

Je vous souhaite à tous une très belle rentrée!

Evelyne Aubert Votre Maire



### **AVRIL**

- Opérations de marchés : PLU, chauffage, ordures ménagères
- Réunion Clé Orge Yvette
- Comité de pilotage sur les rythmes scolaires
- Portes ouvertes collège P. de Champaigne
- Salon des métiers d'art à Châteaufort
- Salon du livre à Chevreuse
- Rencontre des Présidents de commissions du PNR (Parc naturel régional)
- Commission communale des impôts directs
- Bouygues Télécom passage 4G
- Inauguration serre des Ambésys

# MAI

- Forum intercommunalité à St Rémy-lès-Chevreuse
- Bureau CCHVC (Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse)
- EPFY (Etablissement public foncier des Yvelines) projet secteur Auguste
- Réunion publique aux Essarts aire de grand passage
- Comité de pilotage des rythmes scolaires
- Cabinet Espace Ville PLU
- Réunion de l'AFR (Association foncière de remembrement)
- Voyage Allemagne Jumelage
- Réunion Coignières Maurepas pour créneaux scolaires à la piscine
- Suite à inondation, expertise Gymnova
- · Conseil communautaire CCHVC
- Intercommunalité rencontre CCHVC-CCE (Communauté de communes des étangs)
- · Vente succession Cauchy
- Restauration « Martyr de St Denis » rencontre avec la restauratrice et le conservateur
- Servitude ERDF signature acte notarié

### Jui

- Marché PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics)
- Mise en place Voisins vigilants
- Association foncière de remembrement
- Déjeuner de travail SODEXO
- Spectacle de fin d'année collège P. de Champaigne
- Rencontre avec le commissaire d'Élancourt
- Visite du Sous-Préfet en mairie
- Réunion intercommunalité en sous-préfecture
- Marché du Schéma directeur d'assainissement
- Jury Ecole nationale d'architecture de Nancy
- Assemblée générale Versailles Habitat
- Commémoration de l'appel du 18 juin, cérémonie à La Malmedonne
- Visite de programmes sociaux dans le cadre du projet « Secteur Auguste »
- Bureau et Comité syndical PNR
- Réunion de coordination installations sportives du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple)
- Rencontre cabinet d'audit KPMG pour l'intercommunalité (schéma de mutualisation)
- Balade urbaine PLU
- Remise des Trophées sportifs
- Marché du poste de relevage Beaurain (assainissement)

### Junuer

- Comité de pilotage et réunion publique PLU
- Réunion des services administratifs de la mairie
- Rapport d'activité du Syndicat intercommunal d'assainissement Le Mesnil/La Verrière avec Véolia
- Départ en retraite de Mme Seffar directrice de l'école élémentaire Champmesnil
- Yvelines Aménagement projet du Foyer Sully
- Point avec la direction de l'Action sociale du Sud-Yvelines



# **Zoom sur** les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

# Séance du 16 avril 2015

➤ Présentation de l'audit organisationnel et financier du CLC (Centre loisirs et culture) réalisé par le cabinet Five Conseil.

# Séance du 21 mai 2015

- ➤ Décision modificative n°1 (budget principal).
- ▶ Budget "eau potable" : arrêté de dissolution au 31/12/2014, compte de gestion et compte administratif 2014, affectation du résultat de l'exercice 2014 dans le budget communal, réintégration de l'actif et du passif du budget annexe d'eau potable au budget communal. Mise à disposition du SIRYAE (Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction d'eau) des biens transférables du budget eau potable repris par la commune.
- ► Indemnité de conseil au trésorier payeur de Maurepas.
- ➤ Demande de prime AQUEX (Aide à la qualité d'exploitation des réseaux d'assainissement) pour l'année 2015.
- ▶ Participation financière de la commune aux travaux d'entretien de rivières de la Haute Yvette pour l'année 2015.
- ► Réforme des rythmes scolaires : organisation 2015/2016.
- ► Horaires et tarifs des études surveillées, des NAP (Nouvelles activités périscolaires), des garderies périscolaires et des ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement).
- Acceptation du transfert de propriété de la voirie et des parties communes du Clos de Bonnelles.

- ► Participation à la surcharge foncière sur le programme des 64 logements sociaux Le Village avec l'Opievoy (Office public de l'habitat de la couronne parisienne).
- ► Garantie d'emprunts à la société immobilière 3F.
- ► Engagements de la commune en matière de logements locatifs sociaux.
- Mise en œuvre d'un Schéma directeur d'accessibilité – Agenda d'accessibilité programmée (SDA – ADAP).
- ► Motion relative à la création d'une aire de grand passage pour les Gens du voyage aux Essarts-le-Roi.

# Séance du 25 juin 2015

- ➤ Budget assainissement : compte de gestion et compte administratif 2014, affectation du résultat 2014, budget supplémentaire 2015.
- ▶ Budget SPANC (Service public d'assainissement non collectif) : compte de gestion et compte administratif 2014, affectation du résultat 2014, budget supplémentaire 2015.
- ► Taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
- ▶ Demande de remise gracieuse de pénalités sur PC 39710E0013.
- Répartition du FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales).
- ► Modification du règlement intérieur de l'aire d'accueil des Gens du voyage
- ► Autorisation au Maire de signer le marché de nettoyage des bâtiments communaux.
- ► Participation financière à la cellule d'animation du Parc naturel régional.

- ▶ Demande de subvention au Conseil départemental au titre de la restauration d'œuvre d'art.
- ▶ Demandes de subventions à l'agence de l'eau Seine Normandie pour : l'élaboration du schéma directeur d'assainissement, les travaux pour la création du poste de refoulement de la ferme de Beaurain.
- Autorisation au Maire de signer une déclaration préalable pour les travaux de toiture de la maison des amis retraités.
- ► Suppression d'emploi.
- ► Liste des emplois et des conditions d'occupation des logements de fonction.
- ▶ Définition de l'intérêt communautaire des compétences de la CCHVC (Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse).
- Modification des statuts de la CCHVC afin d'ajouter la compétence organisation et/ou aide aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire.
- ► Achat des parcelles constituant la S12.
- ► Adoption du Plan communal de sauvegarde.
- ► Adoption du règlement intérieur des NAP.
- ➤ Prescription de l'élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme).
- ► Rapports annuels 2014 du service assainissement et du SPANC.
- Rapport d'activité 2014 du SIA (Syndicat intercommunal d'assainissement de La Verrière et du Mesnil).
- ► Contrat d'objectif et de financement de l'ALSH.

# Élections régionales des 6 et 13 DECEMBRE 2015

Pour participer à ce scrutin, les électeurs ont jusqu'au 30 septembre 2015 pour s'inscrire sur les listes électorales. Ceci concerne les personnes ayant changé de domicile et les personnes non encore inscrites sur les listes de la commune. Renseignements complémentaires auprès du service *Élections* et sur le site internet de la mairie.

# Conseil municipal des jeunes

Première mission réussie avec talent(s)!



Élus en janvier, les 21 jeunes conseillers ont déjà travaillé très sérieusement pour l'organisation du premier concours « Jeunes talents ».

Un Conseil des jeunes se veut avant tout pédagogique. C'est pourquoi, accompagnés par Véronique Dez, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, ils ont euxmêmes décidé que:

- le concours serait ouvert aux jeunes Mesnilois de 7 à 17 ans,
- toutes les catégories pouvaient se présenter.

Puis ils ont:

- élaboré le règlement et l'organisation générale,
- diffusé les informations dans leurs écoles et la commune,
- enregistré les candidats,
- sollicité les commerçants pour obtenir des lots.
- conçu des grilles de notation,
- constitué les deux jurys,
- organisé l'audition des 49 candidats,
- retenu 37 concurrents,
- réglé tous les détails de la répétition générale, puis des passages sur scène...

Par un vote unanime, les 3 premiers lauréats ont été désignés:

1<sup>ers</sup> en catégorie **Danse**: Maxime Carli et Manon N'Guyen-Beaudoin

2º en catégorie **Trompette**: Eléna Malafosse 3<sup>cs</sup> en catégorie **Chant**: Charlotte Majoube, Maëlys Ambonati et Loanne Damini.

Un très grand merci à tous les commerçants pour leur générosité et à Christian Corbeau pour le son et la technique assurés bénévolement.

Après des vacances bien méritées, le CMJ va à nouveau se retrouver sur des projets encore plus ambitieux. •

# Conseils de quartier

Consultez les questions sur notre site internet et venez assister aux réunions!



Depuis le 7 mars, jour de leur élection, les conseillers de quartier se sont réunis deux fois: fin mars puis fin juin.

Vous pouvez trouver sur le site internet de la mairie tous les renseignements ainsi que les deux présentations qui ont été utilisées afin de répondre aux questions soulevées lors de ces réunions. Nous vous rappelons que les réunions sont publiques.

Prochaines dates: fin septembre et fin novembre.

Renseignements: www.lemesnilsaintdenis.fr - rubrique « démocratie locale » - onglet « conseils de quartier ». ●



# 7 jours sans ma voiture!

# Je fais le test du 12 au 18 octobre 2015

Le Parc naturel régional (PNR) s'associe à dix communes de son territoire dont la nôtre pour lancer une opération originale de sensibilisation autour de la mobilité.

# Seriez-vous volontaire pour ce test, moteur d'une autre mobilité?

Vous habitez le Mesnil Saint Denis et vous vous déplacez tous les jours en voiture pour aller sur votre lieu de travail, emmener vos enfants à l'école ou aller faire vos courses ?

Nous vous proposons de laisser votre voiture au garage pendant une semaine, du 12 au 18 octobre 2015, et tester d'autres moyens de transport pour vous déplacer: covoiturage, vélo à assistance électrique, bus, train ou encore la marche, vous avez le choix !

En partenariat avec la commune, le PNR vous accompagne pour :

- vous aider à trouver le mode de transport adapté à votre situation,
- prendre en charge les coûts de transport en commun,
- mettre à votre disposition des vélos à assistance électrique (dans la limite des stocks).

Cette opération vous intéresse ? Vous vous sentez motivé ? Alors rendez-vous sur le site du PNR www.parc-naturel-chevreuse.fr, vous trouverez toutes les modalités d'inscription et toutes les informations.



# Leur étape mesniloise s'achève,

# bonne continuation!



**Sonia Zunino**, technicienne Environnement-Assainissement, est partie pour les terres normandes afin de suivre son époux muté à Granville.

Avelino Barradas, directeur des Services techniques, a été brillamment reçu au concours d'ingénieur. Dans le cadre de la maîtrise de la masse salariale, nous n'avons pu lui offrir le poste de cadre A correspondant à ce grade. Il nous a logiquement quittés pour une collectivité de plus grande importance.

Nous les remercions de leur travail au service de la commune et de leur implication.

Nous sommes sûrs qu'ils réussiront dans leurs nouvelles fonctions et nous leur souhaitons de s'y plaire... même s'il n'est pas impossible qu'ils regretteront un peu le Mesnil Saint Denis! Ces mouvements font partie de la carrière des fonctionnaires territoriaux.



# Sécurité

# Voisins vigilants

Face aux cambriolages et à la délinquance, un dispositif citoyen, responsable et solidaire



Depuis le mois de juillet, l'équipe municipale a souhaité mettre en œuvre sur la commune le dispositif des Voisins vigilants. Le concept, également connu sous le nom de participation citoyenne, s'appuie tout simplement sur la vigilance de voisins d'un même quartier, en priorité pour lutter contre la délinquance et les cambriolages.

# Le voisin vigilant veille, mais ne surveille pas.

L'organisation est la suivante: la commune se voit découpée en secteurs géographiques (identiques à ceux des Conseils de quartiers pour des raisons d'homogénéité). Ces secteurs sont dénommés « communautés », elles regroupent les habitants ayant souhaité adhérer à ce dispositif et sont animées chacune par deux personnes: les « référents ».

Dans le cadre de ce dispositif, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité et de solidarité en étant attentifs aux faits inhabituels dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez les particuliers.

# Face à un élément suspect

Véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule et vulnérable, perception de cris ou de bruit anormaux, le Voisin vigilant alerte.

# La priorité doit être de téléphoner aux numéros d'urgence 17 ou 112.

Être voisin vigilant, c'est aussi un moyen de communiquer entre la mairie et les citoyens ou tout simplement... entre voisins!

# La procédure d'inscription est la suivante:

# Étape 1

Aller sur le site internet www.voisinsvigilants.org Donner votre adresse postale et votre e-mail.

Valider la position de votre adresse géographiquement.

Remplir un formulaire de création de compte avec une identification vérifiable (nom, prénom, n° de téléphone fixe et mobile).

Vous êtes automatiquement enregistré dans la communauté de votre quartier.

Vous recevrez par voie postale votre code d'accès sous 7 jours ouvrés.

# Étape 2

Aller sur le site internet www.voisinsvigilants.org Activer votre compte en donnant votre code d'activation reçu par voie postale.



# Les contraintes 2015

# des dotations en baisse et des prélèvements en hausse

Les nouvelles charges imposées aux collectivités locales et le gel des dotations de l'État sur la période 2011/2016 impactent fortement le budget communal.

Le tableau ci-dessous met en évidence les variations des montants notifiés par la Préfecture des Yvelines au titre des principales dotations nationales pour notre commune entre 2014 et 2015.

	Dotation 2014	Dotation 2015
Dotation forfaitaire	1 046 973 €	872 028 €
Dotation de solidarité rurale	67 824 €	72 158 €
Dotation nationale de péréquation	7 428 €	91 286 €
Total	1 122 225 €	1 035 472 €

Quant aux charges, le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) créé par la loi de Finances pour 2012, a pour objet de prélever une partie des ressources intercommunales et communales pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2014, une délibération votée à l'unanimité par le Conseil de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse a permis de faire prendre en charge par la CCHVC le montant de l'augmentation entre 2013 et 2014, soit une économie pour le budget communal de 94 421 €.

Cette année, du fait de la modification de la loi, le Conseil communautaire pouvait choisir entre trois modes de répartition parmi lesquels ont été retenues deux possibilités :

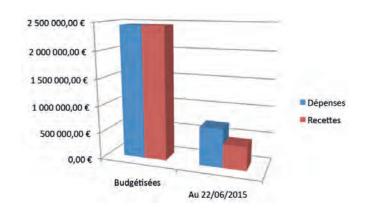
- → soit une répartition dite « de droit commun » qui se traduit par un montant à la charge de la commune de 254 760 € ;
- → soit une répartition dite « dérogatoire libre » selon laquelle la répartition entre la CCHVC et les communes est définie librement par délibération du Conseil communautaire, entérinée par délibérations de l'ensemble des communes.

Pour 2015, la seconde possibilité a été retenue : elle conduit à un montant à la charge du budget communal de 109 541 €. Rappelons que par mesure de prudence, une valeur provisionnelle pour le FPIC de 200 000 € avait été portée au budget primitif de la commune.

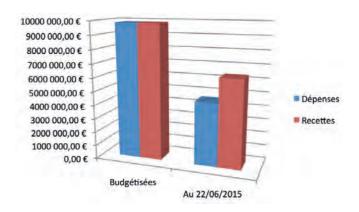
# Le déroulement du budget

Au 22 juin 2015, l'exécution du budget se présentait comme indiqué sur les graphiques.

### **BUDGET D'INVESTISSEMENT**



### **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**



# Une heureuse nouvelle

Fin mai, nous avons reçu du Département la notification du versement du solde du Contrat de développement de l'offre résidentielle (CDOR) pour un montant de 1 015 000 €. Or la commune doit envisager, pour les années à venir, des opérations importantes concernant, entre autres, l'école du Bois du Fay et le CLSH (Centre de loisirs sans hébergement), ces fonds pourraient financer partiellement de telles réalisations pérennes. •



# Mieux comprendre ce qu'est le logement social

A l'occasion des réunions des Conseils de quartier, de nombreuses questions relatives au logement social ont été posées, révélant un besoin d'informations à l'usage de tous les citoyens.

Dans les lignes qui suivent, nous allons essayer de vous donner quelques clefs pour appréhender ce dossier majeur pour notre commune qui doit répondre à ses obligations et atteindre l'objectif fixé par l'État : 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025.

# Qu'est-ce qu'un bailleur social?

Au sens strict du code de la construction et de l'habitation, les organismes bailleurs sociaux sont des constructeurs disposant d'un agrément au titre du service d'intérêt général. Ils sont gestionnaires de logements réservés à des personnes dont les revenus sont limités. Leurs principales missions sont :

- → la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'attribution, la gestion et la cession de logements locatifs à loyers plafonnés,
- → la réalisation d'opérations d'accession à la propriété destinées à des personnes dont les revenus sont inférieurs à certains plafonds.

# Il existe principalement deux catégories de bailleurs sociaux :

- → l'Office public de l'habitat dont le conseil d'administration est piloté directement par une collectivité territoriale (Conseil départemental, commune, intercommunalité,...),
- → les sociétés anonymes d'HLM dont le conseil d'administration est principalement composé des collecteurs "Action logement" (ex 1 %), c'est-à-dire les employeurs qui cotisent à l'effort de construction.

# Qu'est-ce qu'un logement locatif social (LLS)?

Depuis janvier 1977, un logement acquiert la qualification de logement social par la convention qui lie le bailleur social et l'État.

Cette convention fixe les obligations du bailleur qui, en échange, bénéficie d'avantages pour la construction ou la réhabilitation des logements :

- → prêts de la Caisse des Dépôts et Consignations à taux inférieurs à ceux du marché.
- → subventions de l'État et des collectivités territoriales (Région par exemple),
- → exonérations fiscales (taxe foncière sur les propriétés bâties,...),
- → TVA à taux réduit de 5,5 % (en contrepartie le Préfet bénéficie d'un droit de réservation de 30 % des logements concernés pour les fonctionnaires de l'État),
- → versement de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).







En complément de l'aide de l'État, le logement social est également financé par :

- → Action logement qui correspond à la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) et favorise le logement des salariés (en contrepartie, les collecteurs obtiennent des droits de réservation sur les opérations aidées).
- → les collectivités territoriales qui peuvent mettre à disposition des terrains constructibles et qui ont l'obligation de garantir les emprunts des bailleurs auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. En contrepartie, la collectivité bénéficie d'un droit de réservation de 20 % des logements.

# Il existe trois types de logements sociaux

Ces trois types sont définis par le taux d'aide à la construction et les revenus plafond des publics cibles :

- → le PLS (prêt locatif social) : accessible aux revenus les plus aisés (revenu de référence annuel de 30 065 € pour un célibataire, soit environ 2500 €/mois),
- → le PLUS (prêt locatif à usage social) : réservé aux demandeurs dont le plafond est médian (revenu de référence annuel de 23 127 € pour un célibataire, soit environ 1927 €/mois),



→ le PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) : accessible aux moins favorisés (revenu de référence annuel de 12 722 € pour un célibataire, soit environ 1000 €/mois).

Pour information, en Île-de-France, 60 % de la population est éligible\* au logement social.

# Quels loyers dans les logements sociaux?

En Île-de-France, les loyers fixés par l'État sont basés sur un prix au m² multiplié par la surface corrigée. Les prix approximatifs pour les opérations réalisées en 2014 sont :

→ PLS: 10 €/m²
 → PLUS: 6,66 €/m²
 → PLAI: 5,94 €/m²

# Comment formuler une demande de logement social?

Le formulaire est disponible sur : https://www.demande-logement-social.gouv.fr Désormais, il peut être téléchargé et rempli en ligne.

Les justificatifs demandés sont à joindre obligatoirement à la candidature, sous peine de nullité de l'opération. La demande est valable un an et doit être renouvelée chaque année.

# Qui attribue les logements sociaux?

Ce sont des commissions d'attribution dans lesquelles siègent : le Préfet ou son représentant, le bailleur, les collectivités titulaires de droit d'attribution au regard des financements consentis ou des garanties d'emprunts, les différents financeurs dont Action Logement, des travailleurs sociaux, etc. Pour chaque attribution, trois dossiers sont examinés par la commission. Celui qui remplit l'ensemble des conditions est désigné attributaire. S'il décline l'offre, les autres dossiers sont à nouveau examinés, jusqu'à attribution définitive.

Ce n'est donc pas le Maire ou son adjoint qui sont décisionnaires. Ils ont juste la possibilité de proposer trois dossiers pour les logements dont la commune a obtenu des droits d'attribution.

<sup>\*</sup> le tableau complet des plafonds de revenus est disponible sur http://vosdroits.service-public.fr/

# Où en sommes nous au Mesnil Saint Denis?

# Nombre et localisation des logements sociaux

Il y a aujourd'hui 125 logements sociaux sur la commune :

- → 14 à Rodon (1 T1 2 T2 2 T3 7 T4 2 T5)
- → 9 à la Ferme des Roses (2 T2 3 T3 4 T4)
- → 12 rue Emile Fontanier (4 T2 5 T3 2 T4 1 T5)
- → 53 sente de l'Église (3 T1 14 T2 20 T3 14 T4 2 T5)
- → 36 clos de Breteuil (7 T1 12 T2 14 T3 3 T4)
- → 1 pavillon à Champmesnil rue Fontanier.

# Constructions en cours ou prévues

La triennalité 2014/2016 fixe un objectif de 129 logements sociaux à construire :

- → 64 en cours dans l'opération Natura Mesnil (2 T1 - 16 T2 - 30 T3 - 13 T4 - 3 T5)
- → 14 seront livrés en septembre dans l'opération Les Jardins du Mesnil (8 T2 – 6 T3)
- → 11 sont prévus dans l'opération Villa Gabrielle (4 T2 6 T3 1 T4)
- → 24 sont prévus à l'EHPAD Fort-Manoir (16 T1 bis 8 T2).

Il manque 16 logements pour répondre à nos obligations.

# Les bailleurs présents sur la commune

- → Domaxis (Ferme des Roses, Rodon, rue Émile Fontanier, sente de l'Église, Villa Gabrielle)
- → Versailles Habitat (Clos de Breteuil)
- → 3F (Les Jardins du Mesnil)
- → Opievoy (Natura Mesnil)

# Combien de logements sont réservés à la commune ?

La commune cautionne près de 10 millions d'euros de prêts locatifs sociaux. En contrepartie, elle bénéficie d'un droit d'attribution à hauteur de 20 % maximum du parc de logements cautionnés.

Par le financement d'une surcharge, nous pouvons « acheter » un droit sur des logements supplémentaires, déductible de la pénalité qui nous est appliquée pour non-respect de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (100 000 € en moyenne/an).

Ce que nous faisons chaque fois que cela est possible.

Ceci porte aujourd'hui notre droit d'attribution à 28 logements.

De plus, la Préfecture et les bailleurs ont souvent priorisé des attributions à des demandeurs de la commune répondant à leurs critères.

Les opérations en cours nous donneront un droit d'attribution pour environ 13 logements.

Actuellement la liste d'attente est de 94 demandes.

Nous espérons avoir répondu à vos interrogations et restons bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

La triennalité 2016/2019 aura comme objectif la construction de 133 logements sociaux. Nous y travaillons, en parallèle du PLU, sur les secteurs du Foyer Sully, de l'ancien marché rue Émile Fontanier, de parcelles achetées à proximité du collège Philippe de Champaigne, en utilisant toutes les opportunités de diversification offertes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochains bulletins municipaux. ●





# Plan Local d'Urbanisme

# Ensemble,

# en marche pour le Plan local d'urbanisme (PLU)



Lecture de paysage lors de la balade urbaine, explications du Plan local d'urbanisme et, surtout, écoute des habitants pour établir la première phase d'élaboration du PLU : le diagnostic de territoire.

Dans le cadre de la réalisation de notre PLU, une large concertation avec les habitants est mise en place. Depuis le mois de juin, plusieurs occasions de rencontre vous ont été proposées. Notre objectif est de vous faire participer à l'élaboration de mesures qui vous concerneront directement.

# Balades urbaines : une approche originale et des échanges enrichissants

Un moment d'échange constructif qui a fait ressortir vos préoccupations liées à la circulation automobile, au stationnement, vos interrogations sur la capacité des équipements de recevoir de nouvelles populations...

Le samedi matin 27 juin, les balades urbaines ont donné le coup d'envoi de la concertation publique. Répartis en deux groupes, près de 70 Mesnilois ont sillonné pour les uns un circuit urbain, pour les autres un circuit rural, ponctués d'interventions d'élus et d'urbanistes du bureau d'études Espace Ville : Bruno Schmit et Delphine Lumina, qui nous accompagnent tout au long de la procédure du PLU.

Ces balades ont permis de découvrir des aspects parfois méconnus de notre territoire. Chaque participant a pu aussi prendre la parole afin de faire part de ses propres impressions ou observations et contribuer ainsi à enrichir le diagnostic, première phase de la démarche d'élaboration du PLU. « Le diagnostic, explique Bruno Schmit, est une sorte de bilan de la situation actuelle et des évolutions qu'a connues le Mesnil Saint Denis au cours des dix dernières années : points forts, points faibles, atouts, besoins, dysfonctionnements. »

Les réactions et les commentaires des participants ont fait apparaître un sujet majeur d'interrogation, voire d'inquiétude sur l'évolution générale de la commune : pourra-t-elle garder son aspect et son ambiance « village » face aux obligations de construction de logements imposées par l'État ? Quel sera l'avenir de la plaine



agricole ? Pourra-t-on résister longtemps à la pression de l'urbanisation dans le contexte du Grand Paris, de l'Opération d'intérêt national et de l'urbanisation du plateau de Saclay ?

Ces balades furent aussi, pour les élus, l'occasion de présenter les sites identifiés par Yvelines Aménagement, en tant que sites pressentis pour accueillir les futures opérations de construction de logements au cours des années à venir : le terrain de l'ancien marché, le site du foyer Sully et de la Bibliothèque Départementale. En effet, un rythme minimum de construction de logements devra être assuré afin de préserver les équilibres démographiques et de répondre aux objectifs de construction fixés par l'État. Les urbanistes d'Espace Ville en ont profité pour expliquer la pertinence de ces espaces disponibles : « le fait de disposer de sites de projets permettant d'atteindre les objectifs de construction de logements est le meilleur argument pour justifier la mise en place, dans le PLU, d'outils réglementaires destinés à **préserver le cadre de vie dans les quartiers résidentiels :** protection des jardins, de la couverture végétale dans le cadre d'une évolution douce, etc. »

Parmi les besoins exprimés est apparu le souhait d'une amélioration des conditions et des modes de déplacements depuis les quartiers vers le bourg, les équipements et la gare de La Verrière : créer des itinéraires piétons et vélos continus, élargir certains trottoirs pas utilisables par tous les temps et par tous les usagers (poussettes, personnes à mobilité réduite, ...). Le site de l'ancienne déviation du projet routier \$12 apparaît comme une opportunité intéressante, des idées ont été émises : une circulation douce, une liaison vélos, l'aménagement d'aires de jeux et d'espaces publics avec le souhait de « conserver la verdure ».

L'attention des élus a aussi été attirée sur quelques sujets de préoccupation particulièrement sensibles tels que la hauteur des nouveaux immeubles qui seront construits dans les années à venir (certains immeubles construits récemment génèrent trop de vis-à-vis par rapport aux constructions existantes). La question du stationnement a aussi été largement évoquée avec le souhait de mettre en place des règles plus contraignantes pour les nouvelles constructions ainsi que le problème de la vitesse excessive des voitures dans la traversée du village, de certains quartiers et des hameaux.

Ces balades ont aussi été l'occasion d'évoquer la question du patrimoine et notamment le rôle que peut jouer le PLU dans la protection et la mise en valeur des paysages et du « petit patrimoine » parmi lesquels ont été cités l'ancienne poste, les murs anciens en pierre, le monastère de Fort Manoir, la promenade très appréciée le long de la rigole, l'étang des Noës (zone Natura 2000 pour la richesse de sa biodiversité).

# Réunion publique le 2 juillet en mairie

Là encore, près de 70 habitants ont répondu à l'invitation de la mairie. Après une présentation expliquant ce qu'est un diagnostic de territoire, les échanges se sont organisés autour de quatre grandes thématiques :

- → évolution de la population,
- → déplacement, circulation, stationnement,
- → activités économique, commerces, agriculture,
- → cadre de vie : paysage, patrimoine, environnement.

Le public a posé de nombreuses questions mais s'est difficilement situé dans une démarche de diagnostic.



# Nos rencontres cet automne

La concertation et le diagnostic se poursuivent. Avant de se pencher sur les solutions, il reste à identifier clairement les forces et les faiblesses de notre commune lors de nos prochains rendez-vous pour l'élaboration du PLU :

- → samedi 26 septembre à 10 h en mairie : réunion sur le diagnostic, réservée aux conseillers de tous les quartiers,
- → mardi 13 octobre à 20 h en mairie sur inscription : ateliers thématiques sur le diagnostic, ouverts à tous,
- → jeudi 15 octobre à 19 h en mairie sur inscription : ateliers thématiques sur le diagnostic, ouverts à tous,
- → samedi 21 novembre à 10 h en mairie, ouvert à tous : inauguration de l'exposition,
- → samedi 21 novembre à 14 h en mairie sur inscription : tables rondes sur le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable).

Nous comptons sur vous! •





# Rénovations estivales

Aux beaux jours, un coup de frais sur les équipements communaux ! Petite liste à la Prévert...

# Groupe scolaire Champmesnil

- Peinture d'une partie de couloir et du réfectoire de l'école élémentaire par les Services techniques municipaux.
- Remplacement du revêtement de sol dans le préau de l'élémentaire.

# Aire de jeux de la place Henri IV

• Remplacement des deux filets de jeu.

# Stade Guy Lefébure

- Terrain d'honneur de football : décompactage, regarnissage de la pelouse et remise en état devant les buts.
- Terrain stabilisé : décompactage.

# Tennis club municipal

• Décolmatage, nettoyage, brossage anti mousse, regarnissage de silice sur les terrains Classic-Clay extérieurs.

# Club des amis retraités (rue Raymond Berrurier)

- Remise en état de la marquise devant l'entrée du local réalisée en août par les Services techniques municipaux.
- Réfection complète de la couverture du bâtiment des sanitaires (isolation et couverture en tuiles spéciales faible pente). Une déclaration préalable de trayaux est en cours.



# Réfection de voiries et réseau d'eau potable

Une dizaine de rues ou secteurs concernés

# Les travaux de voirie seront effectués dans la seconde quinzaine de septembre.

- Réfection du tapis de roulement des rues du Veneur, du Passe-Volant et de l'allée de Touvent (Champmesnil).
- Réfection du passage piétons reliant l'école maternelle et l'école élémentaire de Champmesnil suppression du terre-plein entre les deux allées piétonnes existantes entre l'école et la coulée verte.
- Réfection du tapis de roulement de l'avenue de Bonnelles création d'un passage surélevé à l'intersection de cette rue avec la rue André Leclerc (Bois du Fay). ▼



- Reprise partielle de la chaussée avenue des Tilleuls (Bois du Fay).
- Remplacement par le SIRYAE\* du réseau de distribution d'eau potable et des branchements individuels des abonnés rue Habert de Montmort à partir de la rue du Pommeret jusqu'à l'avenue du Maréchal Joffre (Résidences du château).
- Réfection d'un nouveau tronçon du tapis de roulement de l'avenue Habert de Montmort (après l'achèvement des travaux sur la distribution de l'eau potable).
- Réfection du passage piétonnier desservant La Maison de la petite enfance rue Raymond Berrurier (Centre bourg).
- Réfection d'une partie des trottoirs de l'avenue de Noailles (Henriville).
- Les bordures et le trottoir face à l'immeuble en cours de finition avenue du Général Leclerc seront remis en état. Des barrières de protection des piétons y seront installées (aux frais du promoteur). La livraison de l'immeuble est prévue en septembre prochain.

# Pour des espaces accessibles à tous

L'élaboration d'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) sera lancée dès la rentrée suite à l'attribution du marché. Des travaux de mise en conformité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite seront ensuite réalisés.

Ce sont ainsi 300 000 € que la commune investira dans la réfection des trottoirs, allées et routes et 360 000 € dans la réfection d'un tronçon d'alimentation et de distribution d'eau potable par le SIRYAE\*. Ceci pour la sécurité et le confort des habitants.

Nous aurions aimé pouvoir en faire plus, mais les rigueurs budgétaires actuelles limitent nos dépenses. •

\* SIRYAE : Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction de l'eau auquel Le Mesnil St Denis adhère.

# Un éclairage public moins énergivore

Dans le cadre des économies d'énergie et de la réduction de la pollution lumineuse, des travaux de remplacement de 48 lanternes et ampoules d'éclairage public seront effectués avec la participation financière du Parc naturel régional :

- allée des Cottages,
- allée d'Angoulois,
- rue Blaise Pascal,
- rue Cyrano de Bergerac,
- place des Pensées,
- allée des Ecuyers.



Cinq horloges astronomiques de commandes de l'éclairage public remplaceront les horloges mécaniques.

Des ampoules SHP (sodium haute pression) remplaceront les anciennes ampoules au mercure dans ces nouvelles installations.

L'extinction partielle nocturne de l'éclairage public sera effectuée en octobre prochain dans plusieurs quartiers. •

La Ville dispose de terre végétale qu'elle tient à la disposition gratuite des demandeurs.

# Renseignements:

- en mairie auprès de la direction des Services techniques,
- ou Bernard Claisse, Maire adjoint délégué aux Travaux, à la Voirie et aux Réseaux,
- ou Catherine Laplagne, Maire adjointe, déléguée à l'Environnement.



# Histoires d'eaux

Après la rupture d'une canalisation d'eau potable à la hauteur du gymnase Philippe de Champaigne, qui a inondé la salle de gymnastique, c'est une canalisation d'eaux usées à la Porte Henri IV qui a cédé, obligeant à des travaux de réparation au centre de la place.

Ces deux incidents ont été gérés de manière remarquable par les services techniques de la commune et par la Saur, prestataire de celle-ci. •



Inondation de la salle de gymnastique.



Rupture de canalisation derrière le gymnase.



Rupture d'une canalisation d'assainissement porte Henri IV.



# Trophées des sportifs

# Une trentaine de médaillés mesnilois à l'honneur!

Une grande première en mairie ce samedi 27 juin avec la première cérémonie de remise des trophées des sportifs mesnilois 2015.

Ont été distingués une trentaine de médaillés issus de 5 disciplines sportives ayant brillé cette année en compétitions : tennis, tennis de table, judo, basket et gymnastique artistique.

Diplômes, trophées et petits fours, tout était réuni pour une réception très appréciée des lauréats, de leurs familles, ainsi que des entraîneurs présents.

A l'année prochaine avec, qui sait! des disciplines supplémentaires mises à l'honneur.





# 32 équipes réunies pour la 2° Fête du football

au Mesnil Saint Denis



La section football de l'ASMD a créé en 2014 le **tournoi Christian Bellec** pour honorer la mémoire de ce remarquable dirigeant.

La seconde édition s'est tenue le 23 mai dernier au stade Guy Lefébure.

32 équipes de footballeurs en herbes (256 débutants âgés de moins de 9 ans) représentant 17 clubs des Yvelines se sont affrontées sur le terrain d'honneur sous un soleil radieux. Les 300 supporters ont assisté à des matchs acharnés dans un excellent esprit avec la victoire aux tirs au but de l'équipe de Villepreux sur celle de Plaisir.

Tous les partic<mark>ipants ont q</mark>uitté le tournoi avec le sourire et en promettant de revenir l'an prochain!

Sous le charme

des ballets nautiques

Les 20 et 21 juin derniers, notre belle piscine était bondée, à l'occasion des deux représentations de natation synchronisée sur le thème de « l'Amour encore... ».

Les trente ballerines ont offert à un public émerveillé seize ballets romantiques exécutés à la perfection : technicité des portés, grâce des nages synchronisées... le public était conquis ! Félicitations à la section natation synchronisée de l'ASMD, aux personnels de la piscine et aux bénévoles pour la qualité de l'organisation ainsi que pour leur accueil chaleureux.



# Baby gym

# Portes ouvertes et séance découverte

La section gymnastique sportive de l'ASMD avait mis en place le 27 juin 2015 une matinée Baby gym dédiée aux enfants de maternelle, à l'occasion de la fête de la gym. Les plus petits du club ont donc eux aussi été mis à l'honneur et ont pu montrer leurs progrès à leurs parents lors de cette séance participative effectuée en portes ouvertes. Une séance d'essai a également été proposée à tous les enfants non membres du club souhaitant s'initier par la même occasion. Un beau succès pour une première, dans cette section.

A l'issue de la matinée, les jeunes gymnastes ont reçu leur diplôme Baby 2015, ainsi qu'un tee-shirt remis par le président de la section, Xavier Legrand sous le regard attendri de la présidente de l'ASMD, Claudette Hutin. Prochain rendez-vous à la rentrée pour les petits garçons et petites filles du Mesnil et des alentours.



# **NOUVEAU**

# La section Gymnastique volontaire de l'ASMD ouvre

# un cours : Gym'Cancer®

→ Pour les adultes atteints de cancer, pendant et après les traitements et sans limite d'âge. Les cours Gym'Cancer visent à favoriser, progressivement et tout en douceur, le retour au bien-être physique et moral des participants. L'accent est mis sur le souffle et les exercices de souplesse, d'équilibre, de renforcement musculaire et de cardio-training.

**Lieu** : en intérieur à la salle Guy Lefébure ou en extérieur.

### À partir de la rentrée :

- → le mardi de 16h à 17h,
- → le jeudi de 11h15 à 12h15.

# Reconduction des ateliers Gym'Equilibre® et Gym'Mémoire®

Ces ateliers ont toujours rencontré un très grand succès. C'est pourquoi de nouvelles séances auront lieu à partir de **début novembre** pour une durée de **12 semaines** consécutives.

# **Informations**

- Dans les fiches que vous pouvez télécharger sur www.asmd.fr rubrique Gymnastique volontaire,
- auprès d'Annie, animatrice spécialisée Gym'Cancer au 06 11 25 10 57,
- auprès de Marc Aubert au 06 07 71 65 54.



Le Mesnil



# 1<sup>re</sup> journée de la Petite enfance

# stands, mini-ferme, poneys, soleil... le bonheur!

Organisée sous la houlette de Valentine Bernard, responsable du service Petite enfance de la commune, cette journée avait pour objectif de rassembler tous les acteurs qui interviennent auprès des 0/6 ans et de leurs familles.

Sous un soleil radieux durant toute la journée, petits et grands ont été invités à déambuler de stands en activités, sans oublier la dégustation des délicieuses crêpes du Comité des fêtes.

Un grand merci à tous les partenaires :

- → le Relais des assistantes maternelles,
- → le Lieu d'accueil enfants/parents,
- → la Maison Bleue (qui gère les micro-crèches et le multi-accueil),
- → l'IFAC (qui gère les accueils périscolaires et les accueils de loisirs),
- → l'Atelier des Mamans,
- → Octopouce Service Entraide Parents,

qui ont uni leurs moyens humains et matériels pour financer la présence de la mini-ferme Tiligolo et des poneys. Une mention particulière pour Octopouce et l'Atelier des Mamans dont la vente d'objets de puériculture, de décoration et de vêtements d'enfants était destinée à la Caisse des écoles, tout comme le produit du stand du Comité des fêtes. Une superbe journée à renouveler!





# Départ en retraite

# de Madame Ariane SEFFAR

Début juillet sonne l'heure de vacances bien méritées pour enseignants et élèves. Cette année, pour Ariane Seffar, cette étape signifie le début d'une autre vie, celle de la retraite, de la liberté de son temps et de ses activités après plus de 20 ans passés à l'école élémentaire Champmesnil, d'abord comme institutrice, puis comme directrice.

Evelyne Aubert et Véronique Dez lui ont remis la médaille du dévouement de la commune, le livre « du Mesnil Habert au Mesnil Saint Denis » en reconnaissance des services rendus et de la parfaite collaboration qu'elle a toujours entretenue avec les services municipaux.

Nous lui souhaitons une très belle retraite!

# À l'école de la citoyenneté

Jeudi 21 mai, les deux classes de CE2 de l'école Champmesnil ont été reçues en mairie par Véronique Dez qui leur a fait visiter le château, et par Evelyne Aubert qui s'est prêtée au jeu des questions/réponses dans la salle du Conseil municipal. Très concentrés, les jeunes élèves ont interrogé les élues sur le fonctionnement de la mairie, leurs fonctions, les élections,... Ils sont repartis ravis de leur visite et très impressionnés d'avoir été reçus « comme des grands ». •



# Nouvelles activités périscolaires

# pour la rentrée 2015 - 2016

Comme nous nous y étions engagés, à compter de septembre, la commune met en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Pour cela, nouveaux horaires, nouvelle organisation.

Pour les écoles élémentaires, les activités proposées sont regroupées en deux fois 1h30 par semaine, de 15h à 16h30 (jours selon le groupe scolaire).

Pour les maternelles, ce sont 45 mn quotidiennes de temps calmes, accolées au temps méridien.

Ces activités ne sont pas obligatoires, elles sont payantes pour les élémentaires, gratuites pour les maternelles.

Elles se répartissent sur 5 cycles, entre chaque période de vacances scolaires.

Voici un aperçu de cette organisation complexe, qui n'en doutons pas, mettra quelques semaines à se rôder.

ÉLÉMENTAIRE CHAMPMESNIL						
	Périscolaire	École	Temps méridien	École	NAP	Périscolaire et/ou étude
Lundi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	-	16h30-19h
Mardi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-19h
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30				
Jeudi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	-	16h30-19h
Vendredi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-19h
	ÉLÉMENTAIRE BOIS DU FAY					
Lundi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-19h
Mardi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	-	16h30-19h
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30				
Jeudi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-15h	15h-16h30	16h30-19h
Vendredi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	-	16h30-19h
		MATERNELLES	CHAMPMESNIL E	T BOIS DU FAY		
	Périscolaire	École	Temps méridien	NAP	École	Périscolaire <b>P</b>
Lundi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-14h15	14h15-16h30	16h30-19h
Mardi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-14h15	14h15-16h30	16h30-19h
Mercredi	7h30-8h30	8h30-11h30				
Jeudi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-14h15	14h15-16h30	16h30-19h
Vendredi	7h30-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-14h15	14h15-16h30	16h30-19h

# Un vaste choix d'activités

- → Sous forme d'initiation et de découverte : judo, escrime, tennis, musique, piscine (animées par les intervenants des associations mesniloises, sous la responsabilité de l'IFAC, prestataire de la commune pour toutes les activités péri et extrascolaires).
- → Mais aussi : environnement, autour de l'image, création de jeux, activités manuelles, théâtre, top chef, citoyenneté...

# Tarifs/Paiement

Tranches	Quotient familial	3 heures/semaine	Coût/cycle/enfant	Coût annuel/enfant
Α	0 à 661 €	1,47 €	10,58 €	52,92 €
В	662 à 993 €	1,98 €	14,26 €	71,28 €
C	994 à 1 323 €	2,49 €	17,93 €	89,64 €
D	1 324 à 1 654 €	3,00 €	21,60 €	108,00 €
E	1 655 à 1 984 €	3,51 €	25,27 €	126,36 €
F	1 984 à 2 500 €	4,02 €	28,94 €	144,72 €

La facturation est établie par cycle complet. Le paiement s'effectue pour la totalité du cycle (pas de fragmentation possible) au service scolaire ou sur le portail famille de la mairie.

Adjoint au Maire chargé de l'Éducation

# Inscription

Obligatoire pour les maternelles et les élémentaires.

Auprès du service scolaire de la mairie à chaque début de cycle, pour la globalité du cycle. Les documents sont téléchargeables sur le site internet de la mairie, à la rubrique enfance/scolaire.

Véronique Dez



# Hôtel à petites bêtes très utiles

Mercredi 20 mai, dans le cadre de la Fête de la nature, trois élus du Conseil municipal des jeunes ont eu la tâche très gratifiante de couper le ruban tricolore d'une toute nouvelle habitation mesniloise : un hôtel à insectes. Pour célébrer l'événement se tenaient à leur côté des enfants de l'accueil de loisirs encadrés par Julien et Alex, des représentants de la mairie et plusieurs habitants intéressés par cette démarche.

Abeilles, guêpes solitaires, coccinelles, chrysopes et autres petites bêtes devraient sans tarder prendre possession de leur nouveau refuge.

Installé devant le Syndicat d'initiative, cet hôtel a été entièrement réalisé à partir de matériaux de récupération par Xavier Charles, agent des services Espaces verts de la commune.



A l'issue d'une cérémonie arrosée par des averses orageuses, Catherine Laplagne, Maire adjoint à l'environnement, a invité l'ensemble des participants à visiter la très jolie exposition *Les Fleurs* qui était présentée à la médiathèque Léon Bobin jusqu'au 20 juin et à un goûter-dégustation de miel.

N'hésitez pas à rendre visite aux p'tites bêtes indispensables au jardin ou au potager!



# Classes d'eau passionnantes pour 140 enfants

Au printemps dernier, cinq classes des écoles élémentaires Champmesnil et Bois du Fay, soit 140 élèves au total, ont pu participer à des classes d'eau durant une semaine. Le programme très varié allait de la pêche dans l'Yvette à la visite de la station d'épuration ou encore d'un château d'eau à l'histoire de l'étang des Noës et de la faune sauvage qu'il abrite. Ou même l'ouverture des plaques d'égouts pour découvrir les réseaux qui se cachent sous nos rues !

Avec le beau temps en prime, ce fût, vous vous en doutez, une expérience exceptionnelle pour tous ceux qui y ont participé. Je tiens donc à remercier ici :

→ Frédéric Pouzergues de la mission Education à l'environnement du Parc qui a tout orchestré de main de

maître, assisté de Maxime Rocher, technicien rivières du PNR,



- → les enseignantes, Mesdames Duvivier et Schwander (Bois du Fay) et Mesdames Fieulaine, Mory et Sudres qui se sont engagées avec enthousiasme et efficacité dans cette démarche assez lourde et pluridisciplinaire, ainsi que les parents accompagnateurs,
- → Annick Imbert du Syndicat d'initiative et Guy Keryer du CORIF (Centre ornithologique d'Île-de-France) qui ont fait découvrir aux enfants les richesses faunistiques, entomologiques et ornithologiques de l'étang des Noës,
- → Nelly Rambaud de la SAUR pour les interventions en classe et la visite du château d'eau,
- → Julien Lelievre de Véolia pour la visite de la station d'épuration,
- → Sonia Zunino et Damien Ozil, employés communaux qui ont participé activement (notamment pour l'ouverture des plaques de fonte !) à l'accompagnement des groupes,
- → l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le financement.

Et enfin, tous les enfants qui en savent maintenant bien plus long que beaucoup d'entre nous sur le cycle de l'eau et l'importance de la protection de cette ressource. •



# Réduisons nos déchets...

Nombreuses ont été les opérations de sensibilisation à l'environnement menées par la commune dans le cadre scolaire : interventions en classe de notre technicienne développement durable, visite du centre de tri, etc. Pour clore ce cycle, toutes les classes élémentaires et les grandes sections de maternelles étaient invitées le 23 juin dans la salle de spectacle du CLC à une représentation ludique et instructive du Petit Théâtre Vert intitulée *Gaspi Julie* sur le thème du gaspillage. Une agréable manière de sensibiliser chacun dès le plus jeune âge à réduire ses déchets ! •

# Objectif zéro-phyto atteint à la mairie!

# Et chez vous?

Depuis presque deux ans tous les espaces verts de la commune sont gérés sans utilisation de produits phytosanitaires.

Un produit phytosanitaire est un produit de synthèse utilisé pour soigner les végétaux ou empêcher le développement de certains d'entre eux : désherbants contre les herbes indésirables, fongicides pour lutter contre les champignons, insecticides contre les insectes... Mais les substances actives

contenues dans les produits phytosanitaires ne sont efficaces que parce qu'elles sont toxiques. En France, 96% des rivières et 61% des eaux souterraines contiennent des résidus de pesticides. Ces produits ont des effets graves non seulement sur l'environnement mais aussi sur la santé et les enlever ensuite de l'eau distribuée requiert des procédés compliqués, coûteux et pas toujours totalement efficaces.

C'est pourquoi la commune montre l'exemple en n'utilisant plus ces produits même si cela crée un surcroît de travail indéniable pour les agents chargés du fleurissement et de l'entretien des espaces publics. Avec l'aide du Parc naturel, une étude détaillée (1) a été menée afin de définir les mesures possibles pour accompagner cette évolution et minimiser ce surcroît de travail.

# Du balais, les herbes indésirables!

C'est ainsi que pour désherber les caniveaux sans traitement chimique (ce qui est particulièrement important puisque l'eau de ruissellement est évacuée directement vers les ruisseaux du Pommeret et du Rhodon via le réseau d'eau pluviale), la commune a pu acquérir une balayeuse avec des subventions de la Région et de l'Agence de l'eau.

Une des autres mesures préconisées est la gestion différenciée des espaces verts qui permet de délimiter à la fois des zones d'entretien intensif (tonte fréquente, taille régulière, fleurissement en plantation annuelle, arrosage en été, etc.) comme le parc du château où les jardinières du bourg mais aussi des zones qui peuvent supporter d'être laissées plus sauvages, avec un à deux fauchages par an ou l'utilisation de plantes vivaces ou locales nécessitant moins de travail d'entretien. La préservation de végétation naturelle sur ces zones a aussi pour avantage de constituer des refuges de biodiversité pour les papillons, les coccinelles, les insectes

pollinisateurs et de fournir des sites d'alimentation et de nidification pour les oiseaux.

Restent quelques points noirs sur lesquels seul le travail manuel peut remplacer les désherbants (désherbant total ou sélectif). Parmi ceux-ci les pavés du château, les allées et espaces gravillonnés (cimetière, square Hankensbüttel, allées du parc du château), les pelouses sportives, les liserons dans les rosiers...

Toutes les communes qui se sont engagées dans la démarche zérophyto rencontrent les mêmes difficultés sur ce type d'espaces et la solution qui consisterait à embaucher plus de personnel n'est pas envisageable en ces temps de réduction des dépenses et dotations publiques.

# Sans pesticide Votre commune s'engage à entretenir les espaces publics sans pesticide Protégeons notre santé, et la biodiversité Acceptors Les herbes spontances Les herbes spontances Les herbes spontances Les herbes spontances

# Alors que faire?

En premier lieu, accroître sa propre tolérance aux mauvaises herbes et ne pas s'alarmer d'en voir un peu plus que par le passé.

Contrairement aux désherbants et pesticides, les mauvaises herbes ne présentent aucun danger (à condition de ne pas toutes les manger en salade quand même !) et, quand on commence à s'y intéresser de près (2), on les trouve presque aussi belles que les fleurs des jardins.

Et aussi... participer. Participer en n'utilisant plus de produits phyto-

sanitaires dans son propre jardin, sur sa terrasse ou dans ses allées. Outre le bénéfice pour vous-mêmes, vos proches et la nature, cela vous permettra de vous rendre compte de l'effort supplémentaire demandé aux agents communaux. Participer en prenant un moment de temps en temps pour enlever les mauvaises herbes du trottoir devant chez soi. Et si vraiment vous êtes motivés, rejoignez-nous pour participer à un groupe désherbage mensuel, dans la joie et la bonne humeur (3)!

- (1) Le rapport zéro-phyto complet au format PDF est disponible sur demande. Envoyer un mail à mairie@lemesnilsaintdenis.fr ou à Catherine Laplagne claplagne@lemesnilsaintdenis.fr
- (2) Un guide d'identification des plantes sauvages les plus courantes vous sera donné sur simple demande directement en mairie ou par mail aux mêmes adresses que ci-dessus.
- (3) Ce groupe sera mis en place à la rentrée de septembre. Rendez-vous au Forum de l'environnement.





# **Salon Lirenval,** très culotté cette année!







Cette année encore la commune du Mesnil St Denis s'est associée au Salon du Livre de la Haute Vallée de Chevreuse dont le thème était l'Humour.

Chaque enfant des écoles maternelles et élémentaires de la ville a ainsi participé au prix littéraire Michel Tournier en désignant parmi cinq livres par catégorie celui qu'il préfère. Plusieurs rencontres avec des auteurs ou des illustrateurs ont également eu lieu pendant l'année scolaire dans les différentes classes pour échanger avec les petits lecteurs.

C'est en présence de nombreux élus que cette 15° édition de Lirenval s'est close samedi 11 avril avec la cérémonie officielle de remise du prix Michel Tournier.

Evelyne Aubert, notre Maire, a remis le prix de la sélection Doudou, *Ours blanc a perdu sa culotte*, histoire joliment illustrée à l'entrée du salon par une fresque réalisée par les élèves de petites et moyennes sections de la maternelle Bois du Fay.

Les résultats du prix Michel Tournier 2015 :

 sélection Doudou : Ours blanc a perdu sa culotte, Tupera,

- sélection Poussin : Doberman super héros ?, Elsa Devernois,
- sélection Benjamin : 3 contes cruels, Matthieu Sylvander, illustration Perceval Barrier,
- sélection Cadet : Mortelle Adèle, Max Ducos, qui a également gagné le prix jeunesse toutes catégories confondues,
- sélection 5e et 4e: Le formidable voyage de Missi Beaumont, Ingrid Law,
- sélection Lycée : Anagrammes renversantes, Etienne Klein,
- sélection Adulte : Le liseur du 6h27, Jean-Paul Didierlaurent. •





# 70° anniversaire de la libération

# et première participation du Conseil municipal des jeunes

« Au-delà de cet hommage, notre présence marque notre volonté de défendre, dans une conquête de tous les jours, la démocratie, la paix et la liberté transmises par nos aînés. Vive la République, Vive la France. » C'est par ces derniers mots d'un vibrant discours, qu'Evelyne Aubert, Maire de notre commune, a clôturé la 70° célébration du 8 mai, comme jour anniversaire de la Victoire de 1945.

Outre les nombreux Mesnilois de tous âges, étaient également présents pour leur première représentation officielle, les jeunes élus du tout nouveau Conseil municipal des jeunes. Ils ont lu une lettre d'un soldat allemand écrite en 1944 et ont ainsi tenu à rappeler que les atrocités de cette guerre ont touché chaque Homme de chaque Nation. •





# Près de 1400 Mesnilois à la Fête des voisins : de mieux en mieux!

L'édition 2015 a rencontré un vif succès. Des groupes de 15 à 120 personnes! soit environ près de 1400 Mesnilois, se sont ainsi réunis autour d'un verre et ont dégusté les plats préparés par les uns et les autres.

29 sites inscrits auprès du Syndicat d'initiative ont bénéficié du matériel publicitaire ainsi que du prêt gratuit de chaises et tables livrées à domicile par les services municipaux.

Malgré une petite fraîcheur de l'air, la convivialité était au rendezvous! Merci et bravo à tous pour votre participation et à ceux qui ont permis l'organisation de cette sympathique opération. ●







# Voyage en Allemagne pour les 30 ans du jumelage





Le cadeau offert par nos amis Allemands est une poutre tirée d'une vieille maison de Hankensbüttel en symbole de notre amitié qui s'appuie sur le passé pour construire l'avenir. Il sera installé à la mairie.

De notre côté, nous avons offert une œuvre d'art d'un maitre-verrier de la Vallée de Chevreuse, Cyrille Morin (le Manoir des Arts à Auffargis) dont la signification est « l'amitié franco-allemande est solide comme la roche et pure comme le cristal ». 68 Mesnilois dont une douzaine de collégiens ont participé à ce voyage. Après la répartition dans les familles et une soirée passée chez elles, nous nous sommes retrouvés le lendemain pour une excursion à Wernigerode, la ville multicolore au bord du Harz, ville fondée en 1170 avec son hôtel de ville, perle architecturale au colombage médiéval. Pendant ce temps, les jeunes visitaient l'Autostadt et son musée de l'automobile ainsi que l'usine Volkswagen de Wolfsburg.

Le soir, tout le monde s'est réuni dans une nouvelle salle des fêtes du gymnasium d'Hankensbüttel pour un bon repas rythmé par différents groupes de musique.

Le samedi eurent lieu les cérémonies officielles, en musique (hymnes et chorales), avec les discours très appréciés des deux Maires et du nouveau Président du Comité de Jumelage, Jean-Claude Girardin.

Nous nous sommes rassemblés ensuite pour un recueillement musical dans l'église du cloître d'Isenhagen avec la participation de l'orchestre des écoles de musique d'Hankensbüttel et du Chœur du Mesnil sous la direction de Benjamin Fau.

Nous avons ensuite été invités au foyer des chasseurs pour des grillades et un concert de trompes de la paroisse d'Hankensbüttel.

Un concours de tir a même été organisé en remerciement des bons moments passés au Mesnil en octobre dernier. Pour tous les Français, un moment particulièrement original et convivial!

C'est donc à grand regret que nous nous sommes quittés le lendemain, après tous ces liens d'amitiés tissés au cours du week-end. Chacun a juré de se revoir très bientôt!

Nous vous invitons à venir nombreux découvrir notre ville « jumelle », côté allemand !

Pour tous renseignements : Jean-Claude Girardin *Président* Tél. : 07 83 72 48 24

Courriel: comitedejumelage@lemesnilsaintdenis.fr •





# Concert de l'école de musique du CLC

# De beaux hommages

Une très belle soirée samedi 30 mai sur le thème des commémorations de l'année 2015 : centenaire de la guerre 1914-1918, 70 ans de la libération de 1945, génocide arménien,... les élèves de l'école de musique associés à ceux de l'activité théâtre nous ont offert un feu d'artifice de beaux textes (Paul Eluard, Nelson Mandela, ...) et de belles prestations musicales.



Bravo et merci aux professeurs qui ont préparé cette soirée, aux élèves qui ont su vaincre leur trac, aux professionnels et aux bénévoles de l'association qui ont assuré l'aspect matériel (son, lumière, rafraîchissements, installation de la scène et de la salle,...).

# Brocante de printemps

# sous la houlette de la nouvelle équipe du Comité de Jumelage



Plus de 230 stands pour cette brocante organisée par le Comité de Jumelage. Même si la date initiale du mois de mai a été décalée sur juin à cause des nombreux ponts de mai et malgré la concurrence des villes voisines, cette édition est un joli succès tant pour les vendeurs que les acheteurs.

Bravo à la nouvelle équipe du Comité de Jumelage pour l'organisation et à tous les jeunes nouveaux bénévoles pour leur précieuse aide. Tout le Comité tient à remercier Madame Jeannine Créno qui, pendant 14 ans, a su gérer de main de maître ce vide-greniers.

Le nouveau bureau du Comité de Jumelage : Jean-Claude Girardin reprend du service et assure la Présidence, Gérard Adeline la trésorerie et Mesdames Gauche, Bihoreau et Malbec apportent de nouvelles idées et leur dynamisme.

Les portes du Comité de Jumelage sont ouvertes à tous les Mesnilois pour bénévolat, idées, suggestions, devenir famille d'accueil de nos amis d'Hankensbüttel. Parler l'allemand n'est pas obligatoire! C'est simplement l'envie de connaître une autre culture, d'autres personnes, le plaisir de leur faire découvrir notre belle région et de renforcer les liens entre citoyens européens.

# Au cabaret Solfeggio et Solfeggietto

«L'air de Rien» ça fait du monde!

40 choristes, âgés de 6 à 20 ans, nous ont offert une soirée Cabaret organisée par les chorales Solfeggio et Solfeggietto en collaboration avec les Chœurs d'enfants de l'école d'Élancourt. Un programme varié qui a enchanté un public venu très nombreux dans la salle du CLC. Bravo à tous ces jeunes pour leur dynamisme et leur assiduité tout au long de l'année afin de nous offrir un très beau spectacle.





# Les bonheurs partagés

# à la kermesse des Trois clochers

Dimanche 14 juin a eu lieu la kermesse paroissiale annuelle des églises de La Verrière, Lévis Saint Nom et Le Mesnil Saint Denis. Sur le thème du Moyen Âge cette année, petits et grands ont pu faire de bonnes affaires à la brocante et profiter de nombreux jeux, animations et spectacles, tout en se restaurant au soleil. Une belle journée conviviale intergénérationnelle.



# Serre des Ambésis

# une réhabilitation dans les règles de l'art

Un très beau projet qui a pu se réaliser grâce au soutien de la Fondation et de la Délégation Yvelines des Vieilles maisons françaises, de la Fondation des parcs et jardins de France, du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, de la Direction régionale des Affaires Culturelles de la Région Île-de-France, avec l'appui du Service territorial de l'architecture et du patrimoine des Yvelines.

Désormais, l'association bénéficie de cette serre entièrement réhabilitée dans les règles de l'art pour réaliser et faire pousser ses semis.

Bravo à Véronique Fayard-Baron, à sa famille ainsi qu'aux bénévoles de l'association qui ont pu mener ce projet à bien grâce à leur passion et à leur persévérance partagées.





# Restauration du tableau Le Martyr de Saint Denis

Dans le cadre des aides du Conseil départemental à la conservation des œuvres d'art, le tableau intitulé *Le Martyr de Saint Denis* habituellement installé dans l'église fait l'objet d'une restauration complète, de même que le cadre qui l'habille.

Ce décrochage fut l'occasion d'analyser son origine et surtout de retrouver la signature de son auteur.

Vous voulez en savoir plus?

Rendez-vous dimanche 20 septembre à 15 h à l'église : Cécile Garguelle, conservatrice, vous révèlera tous les secrets de ce merveilleux tableau.

Nota : cette restauration est financée à hauteur de 70 % par le Conseil départemental dans le cadre d'une convention avec la commune propriétaire du tableau.





# Que de talents à la Fête de la musique!

Organisé par le Syndicat d'initiative, le cru 2015 revêtait un dynamisme particulier avec le concours Jeunes Talents orchestré par le Conseil municipal des jeunes, sous la houlette de Véronique Dez, adjointe à la Jeunesse.

Un grand succès pour ce concours avec 18 candidats qui se sont succédés sur scène en chant, danse, sketchs,... d'autres ayant préféré s'exprimer par les arts plastiques. Beaucoup de talents que le jury composé de jeunes du CMJ et d'adultes a dû départager selon des critères d'évaluation élaborés par le CMJ.

Parents, enfants et supporters ont eu du mal à attendre le milieu de la soirée pour la proclamation des résultats dont le premier prix est revenu à Manon et Maxime, deux élèves de CM1 au Bois du Fay, pour leur prestation de danse.

Durant cette attente, les artistes de Libr'Accords ont émerveillé un public nombreux dans la chapelle du château.

Pendant que les groupes musicaux se succédaient sur la scène centrale dans le parc, le stand du Comité des fêtes proposait frites, saucisses, merguez et boissons pour profiter de cette douce soirée avant l'embrasement du feu qui célèbre l'arrivée de l'été.

Merci à tous ces acteurs qui, en unissant leur dynamisme et leur savoir-faire, permettent aux Mesnilois une vie locale pétillante!

JUIN





Pour cause d'indisponibilité de l'artificier, cette année nous avons un peu modifié le calendrier en célébrant notre Fête nationale le 12 juillet!

Mais qu'importe, tout le monde était au rendez-vous pour une édition très réussie : repas servi à la guinguette du Comité des Fêtes, retraite aux flambeaux, feu d'artifice suivi du bal populaire autour de la buvette.

Un très grand merci aux bénévoles du Comité des Fêtes pour leur dévouement et aux services techniques de la mairie pour leur aide logistique.

A l'année prochaine, le 13 cette fois!











# 4º édition des Rencontres du modélisme et de l'automobile

Nombreuses animations dans le parc, les salons et les communs du château ainsi qu'au Centre de Loisirs et Culture, avec l'aimable participation du Rambolitrain, de l'Amicale des modélistes ferroviaires indépendants, la Vapeur Vive, les Rendez-vous de la Reine, etc.

- → Stands de concessionnaires automobiles
- → Véhicules de collection
- → Concours d'élégance
- → Maquettes
- → Modélisme, etc.

Venez nombreux profiter de ce week-end d'exception!



**Gérard Méjécase** *Président du Comité des fêtes* 



# État civil

# Naissances

Mervaillie Clément	25 mars 2015	Labille Elise	2 mai 2015
Martin Ethan	27 mars 2015	Richard Baptiste	14 mai 2015
Brossard Malo	7 avril 2015	Lorelli Alexandre	17 mai 2015
Brossard Chloé	7 avril 2015	Sintes Léonie	21 mai 2015
Baudel Romain	9 avril 2015	Soller Marthe	27 mai 2015
Calvario Dylan	10 avril 2015	Rensinghoff Amatullah	31 mai 2015
Bazzucchi Romane	15 avril 2015	Rumen Maxence	31 mai 2015
Munoz Madge	21 avril 2015	Vegas Némitz Valentin	2 juin 2015
Miradji Ndzaka Ethan	23 avril 2015	Bouvy Gaspard	17 juin 2015
Cheblal Amine	26 avril 2015		

# Mariages

Honorio Nicolas et Do Paço Pereira Vanessa	16 mai 2015	Berthe Stéphane et Ferret Valérie	10 juin 2015
Benoit Ambroise et Zakirova Nazira	6 juin 2015	Laureaux Nicolas et Guest Caroline	13 juin 2015
Rodriguez Vieira Joao et Chauvin Sophie	6 juin 2015		

.....

# Décès

Gautier Christian	24 mars 2015	Patrice Roger	20 mai 2015
Usseglio Polatera Paul	30 mars 2015	Dequen Dominique	26 mai 2015
Baloche veuve Marchand Denise	30 mars 2015	Ferrari Bruno	31 mai 2015
Dardy Patrick	4 avril 2015	Brière veuve Maréchal Marguerite	13 juin 2015
Malinosky Bertrand	20 avril 2015	Vigié Jean-Claude	16 juin 2015
Hache Denis	5 mai 2015	Carrié veuve Marcireau Lucette	16 juin 2015
Gallepy Maurice	8 mai 2015		

# Le gâteau devient trop petit!

Bravo Madame Adda, 110 bougies cette année. La communauté du Mesnil Saint Denis est fière de vous compter parmi elle et s'associe à toute votre famille, enfant et petits-enfants, pour fêter ce bel évènement. Nous sommes ravis que vous ayez choisi, après avoir vécu à Paris, le cadre magnifique de Fort Manoir depuis mai 2012 pour y poursuivre une vie paisible.





# Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

### Texte du groupe Dynamique 2014

Dans Le petit Robert, le mot commission est défini ainsi : n. f. du latin committere « Mettre ensemble, s'en remettre à ». Réunion de personnes déléguées pour étudier un projet, préparer ou contrôler un travail, prendre des décisions.

Dans « Le petit Aubert», la définition est sensiblement différente. Commission : du néo-français comjeleveu « Imposer ». Réunion d'information des décisions déjà prises.

Pour nous, une commission est un lieu de travail et de débat, un organe qui propose les meilleures orientations possibles pour le Mesnil. Or, force est de constater que depuis un an et demi, nous n'arrivons pas à échanger, à débattre ou à élaborer des projets car tout est ficelé d'avance. Lorsque la commission se réunit, c'est généralement pour jouer le rôle d'une chambre d'enregistrement. Les décisions ont déjà été prises. On nous en informe. Le compte-rendu est parfois partial : il semble hors de question de rapporter qu'un élu de la majorité n'était pas d'accord avec la décision énoncée...

De telles commissions permettent uniquement à Mme le Maire de pouvoir dire lors des conseils municipaux que le sujet a été abordé en commissions, donc, de facto, validé par la commission. Parfois, Mme le Maire va plus loin et met au vote des délibérations « sorties du chapeau ». Un certain nombre de chartes, conventions, achats et autres adhésions, n'ont jamais été abordés avant d'être soumis au vote de l'assemblée délibérante.

Par ailleurs, certaines commissions ne se sont toujours pas réunies depuis leur mise en place! Alors comment, dans ces conditions, construire des projets intelligents pour le Mesnil? Dommage pour la démocratie! Encore de belles promesses non tenues...!

Mais Dynamique 2014 est tenace. Nous continuerons à répondre présents à ces commissions fantoches pour défendre les intérêts des Mesnilois et la vision que nous avons du Mesnil de demain.

Nous continuerons à questionner les choix effectués pour, autant que faire se peut, faire réagir l'ensemble des conseillers et réorienter vers des arbitrages plus proches des intérêts des Mesnilois.

Aimeric d'Annoville, Valérie Lemaître, Bertille Bonnain, Marc Paulet, Daniel Augé

# Nous avons voté contre la nouvelle organisation du temps périscolaire!

Nous avons voté contre la nouvelle organisation du temps périscolaire pour l'année scolaire 2015-2016, conformément à nos engagements pris durant la campagne sur ce sujet. Nous avions proposé alors une organisation que Mme le Maire avait eu la sagesse de reprendre lors de la rentrée 2014.

Elle consistait à lisser le temps des activités périscolaires sur toute la semaine permettant réellement de raccourcir le temps passé en collectivité. Avec la nouvelle proposition, l'organisation des temps d'activités périscolaires privilégie le maintien de l'enfant en collectivité jusqu'à 16h30, au moins deux fois par semaine voire quatre jours par semaine pour les primaires, mais tous les jours pour les maternelles. Pour ces derniers, c'est une véritable atteinte à leur bien-être.

Notre proposition avait aussi l'avantage d'éviter une explosion de la dépense publique dans un contexte de budget très contraint par la baisse des dotations de l'Etat et de l'augmentation des impôts (300 000 € pour notre commune alors que son budget est de 9 millions d'euros environ). Rappelons que cette réforme concerne le temps scolaire et non le temps périscolaire. Cela veut dire que cette proposition n'est absolument pas une obligation de la loi. Ce principe est rappelé dans les pages 11 et 20 de la brochure diffusée par l'Education nationale, « le guide pratique pour des activités périscolaires de qualité », édition 2014/2015.

De plus, d'autres aspects vont dans le sens de la contestation de ce choix. Quel sera l'impact sur l'activité des associations mesniloises ? Quelles seront la qualité de ces activités et les conséquences sur les enfants ? Nous disposons de retour d'expériences qui ne sont pas concluantes. Pour toutes ces raisons, il aurait été plus sage de maintenir notre proposition. La majorité ainsi qu'une force de l'opposition en ont décidé autrement.

Catherine Michondard, Quentin About, Stéphane Djaadi Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis - http://vivreensemblemesnil.fr

# Bonne rentrée à tous

Quand cet article paraitra, parents et enfants prépareront la rentrée des classes. Cette année verra la mise en place réelle des "Nouvelles Activités PériScolaires". "Sur le papier" le projet éducatif territorial (PEDT) est séduisant. Une inquiétude cependant, c'est qu'il y ait confusion entre le temps scolaire et périscolaire et leurs contenus. Ces activités récréatives n'ont pas pour but de glisser les missions d'enseignement de l'Éducation nationale vers les communes, mais de faire découvrir à nos enfants des centres d'intérêt nouveaux. Il n'est donc pas souhaitable que l'on retrouve parfois les mêmes intervenants pendant les heures scolaires obligatoires et les NAPS, pas souhaitable non plus que ces activités soient organisées par classe et sans possibilité pour l'enfant de choisir l'activité qu'il souhaite faire.

Sous couvert de moderniser les locaux et d'améliorer l'accueil des familles, la carte des centres de PMI va être révisée. Ceux qui n'assurent pas une ouverture continue du lundi au vendredi, ceux qui sont hébergés dans des locaux vétustes et non adaptés, ces "petits" centres non rentables seraient supprimés. En fait il s'agit d'abord de faire des économies, jusque dans les missions d'action sociale du Conseil Départemental. Pourtant le rôle sanitaire et social de ces centres est primordial et ils doivent rester des services de proximité.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est de nouveau sur les rails. Il semble que la majorité municipale actuelle soit plus ouverte à la concertation que par le passé... Alors n'hésitez pas à vous exprimer sur les atouts et les faiblesses de la ville en matière de logement, de développement économique, de déplacements, de patrimoine, d'équipements, etc. et à donner votre vision de notre commune pour les 10 à 15 ans à venir!

Dominique Dario – Le Mesnil en mouvement

# L'agenda de vos loisirs

# Septembre 2015

### Vendredi 4 au dimanche 20

→ Tournoi open au Tennis club.

### Samedi 5

→ Forum des associations, de 10h à 17h aux tennis couverts Guy Lefébure.

### Dimanche 6

→ Anniversaire de la Libération : par l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière, à 12h au monument La Malmedonne à la Verrière.

# Lundi 7

→ Service entraide parents : café accueil, de 9h30 à 11h15 au local de l'association, 9 rue Henri Husson.

### Mercredi 9

→ Service entraide parents : café accueil, de 9h30 à 11h15 au local de l'association, 9 rue Henri Husson.

### Samedi 12

- → Vert les Yvelines : rando cycliste en Vallée de Chevreuse (15 km), de 9h30 à 12h15. Syndicat d'initiative. Ouvert à tous. Départ du parking de la mairie. Gratuit.
- → Pot d'accueil des adhérents du Tennis club, au Club house. Gratuit.
- → Fête annuelle du Tennis club, au club. Tarifs 15 € adultes / 10 € de 7 à 14 ans.
- → ASMD Aïkido: journée portes ouvertes, de 14h à 15h pour les enfants et de 15h à 16h20 pour les adultes, avec goûter. Au dojo Philippe de Champaigne. Gratuit.

### Samedi 12 et dimanche 13

→ RMA (Rencontre du modélisme et de l'automobile). Comité des fêtes. Démonstration de maquettes, petit train dans le parc du château pour les enfants et défilé de véhicules anciens. Concours d'élégance et exposition de voitures neuves dans le parc, salles et communs du château et CLC.

### Mardi 15

→ UNAAPE : réunion de rentrée. Dans les communs du château.

# Mercredi 16

→ Service entraide parents : piquenique de rentrée, de 11h45 à 15h, sur l'aire de jeux du château.

# Samedi 19

→ Journées du patrimoine : visite théâtralisée du château, suivie d'un concert de Libr'accord. A 20h, 21h et 22h. Syndicat d'initiative. Tarif 10 €. Réservation obligatoire.

### Dimanche 20

- → Journées du patrimoine
  - Visites du château et concert des chorales à 10h, 12h et 13h30, de Notre Dame de la Roche, de 13h à 17h30, du Colombier suivie d'un concert à 17h30. Gratuit. Syndicat d'initiative.
  - Conférence sur la restauration du tableau Le martyr de Saint Denis à l'église à 15 h par Cécile Garguelle conservatrice du Service départemental du patrimoine.
  - Concert *a cappella* et gospels : Chœur du Mesnil, de 16h à 16h30, chapelle du château.
  - Marche organisée par l'ASMD.
     Départ à 8h40 du parking de la mairie.

### Mardi 22

→ Tournoi de bridge de rentrée, à 13h30 au club. Gratuit pour les adhérents.

# Samedi 26

- → Virades de l'espoir
  - Marche organisée par l'ASMD. Départ à 8h40 du parking de la mairie.
  - Natation synchronisée. ASMD.
     Gala à 17h à la piscine. Tarif 5 €.
- → Apéro jazz, concert d'ouverture, de 18h30 à 20h au CLC. Entrée libre.

# Dimanche 27

→ Journée à Colombey-les-Deux-Églises. Club des amis retraités. Tarif 90 € avec déjeuner et visites du Mémorial Charles de Gaulle, de la Croix de Lorraine, de la Boisserie et du cimetière. Départ à 6h30.

# Octobre 2015

# Samedi 3 et dimanche 4

→ Phase finale Master Sud, au Tennis club.

# Samedi 3

- → Accueil des nouveaux arrivants et mise à l'honneur des lauréats au baccalauréat avec mention. Inscription en mairie.
- → Balade nocturne Vert les Yvelines. Syndicat d'initiative. Balade encadrée de 5 km. A partir de 20h30, départ du château-mairie. Gratuit.

### Dimanche 4

- → Tournoi de badminton interne de rentrée. ASMD. 13h30 au Gymnase Philippe de Champaigne. Gratuit.
- → Choco théâtre, spectacle pour enfants, à 15h au CLC. Tarif à partir de 5 €.

# Mercredi 7

→ L'Heure du conte, contes pour enfants. CLC. 14h30 à la Médiathèque. Entrée libre.

### Dimanche 11

- → Journée au Train Bleu à Paris. Club des amis retraités. Déjeuner dans ce restaurant mythique à la Gare de Lyon suivi d'une balade en petit train bleu. Tarif 90 €. Départ à 10h50.
- → Concours de tir à l'arc. ASMD. Ouvert à tous, à 8h30 au terrain de tir près de l'étang des Noës. Tarif 10 €.
- → Brocante, pelouse de l'église. Comité des fêtes.

### Mardi 13 au 18 octobre

→ Les délires de Délit d'art, de 12h à 19h dans la Halle à la Farine à Versailles. Entrée libre.

### Jeudi 15 au vendredi 30

→ Expo peinture de peintres indépendants : Fort Manoir de 10h à 18h dans la galerie de l'EHPAD. Gratuit.

### Samedi 17

→ Apéro jazz, A Felicidade, de 18h30 à 20h, au CLC. Entrée libre.

### Mardi 20

→ Tournoi de bridge d'automne, à 13h30 au club. Gratuit pour les adhérents.

### Samedi 24 au samedi 31

→ Stage de musique pour les jeunes. Comité de jumelage. Sous le patronage des professeurs et de l'école de musique d'Hankensbüttel Kasprzyck. Au CLC.

# Novembre 2015

### Mercredi 4

→ L'Heure du conte, contes pour enfants. CLC. 14h30 à la Médiathèque. Entrée libre.

### Samedi 7

→ Concert Du baroque au romantisme, Chœur du Mesnil: œuvres pour chœur, orgue et quatuor à cordes. De 20h à 21h30 à l'église. Tarif 12 € adultes / gratuit enfants.

# Dimanche 8

- → Doubles TCM, doubles surprise hommes / femmes / mixte sur format court, au Tennis club. Gratuit.
- → Choco théâtre, spectacle pour enfants, à 15h au CLC. Tarif à partir de 5 €.

### Mercredi 11

→ Commémoration de l'Armistice de 1918 par l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière. 11h à l'église et au monument aux morts du Mesnil.

# Samedi 14

→ Théâtre de Paris : Momo de Sébastien Thiery, avec Muriel Robin et François Berléand. Sortie du Club des amis retraités. Tarif 70 €. Départ à 14h. → Dîner au château dans le cadre de Goût d'Yvelines, à partir de 19h30, Salon de lecture. Tarif 50 €. Réservation obligatoire au Syndicat d'initiative.

# Lundi 16 novembre au lundi 14 décembre

→ Expo photos *Un jour dans la* nature: Fort Manoir de 10h à 18h, galerie de l'EHPAD. Gratuit.

### Mardi 24

→ Thé dansant de 14h30 à 17h30 au CLC. Tarif 10 €.

### Vendredi 27 au lundi 30 novembre

→ Marché de Noël à Notre Dame de l'Assomption, de 13h30 à 18h, 4 rue du Fort Manoir.

### Samedi 28

- → Tournoi de bridge régional Open, à 14h au club. Tarif 20 €.
- → Concert Chants sacrés baroques par L'Air de Rien à l'église. Tarif 10 €.

### Dimanche 29

→ Choco théâtre, spectacle pour enfants, à 15h au CLC. Tarif à partir de 5 €.

# Décembre 2015

### Mercredi 2

→ L'Heure du conte, contes pour enfants. CLC. 14h30 à la Médiathèque. Entrée libre.

### Samedi 5

- → Soirée et repas de fin d'année du Tennis club. Club house. Tarif 15 € adultes / 10 € de 7 à 14 ans.
- → Téléthon: marche organisée par l'ASMD. Départ à 8h40 du parking de la mairie.

### Samedi 12

Noël des enfants, spectacle de magie animé par le vice champion de France de magie. Comité des Fêtes Au CI C

# Samedi 12 et dimanche 13

- Marché de Noël au CLC. En partenariat avec le Comité des Fêtes, le Comité de Jumelage, le Chœur du Mesnil, etc. Entrée libre.
  - Stands d'artisans, métiers de bouche, etc. avec la participation des artisans d'Hankensbüttel; spectacle de Noël des enfants, manège et une nouveauté: ateliers découvertes.
  - Chants de Noël de 15h à 15h30.

### 16 dercredi

→ Fête de Noël du Service entraide parents: bricolage, coloriage, chants... à 15h, salle des communs du château. Tarif: 1 €.

### Vendredi 18

→ Repas de Noël au Club des amis retraités. 12h, nouvelle animation musicale. Tarif 28 €.

# Samedi 19

→ Apéro jazz, Uniswing, de 18h30 à 20h au CLC. Entrée libre.